

BILAN ANNUEL 2024

Qualité de l'air
en Haute-Vienne



Missions et expertise



SURVEILLER 24H/24 l'air de votre région

- indice quotidien de l'air
- respect des valeurs réglementaires
- prévision de pic de pollution



ÉTUDIER pour améliorer les connaissances

- caractérisation des particules
- démarche odeurs
- pesticides
- particules ultrafines
- pollens



PRÉVOIR les épisodes de pollution

- exploiter les modèles de prévision
- alerter les autorités
- diffuser les bons gestes



ACCOMPAGNER les décideurs dans leurs plans d'actions

- PPA
- PCAET
- urbanisme



INFORMER pour sensibiliser

- informer au quotidien
- former

Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :
- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)*
en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)

**conformément à l'arrêté ministériel du 16 avril 2021*





Les stations fixes du département

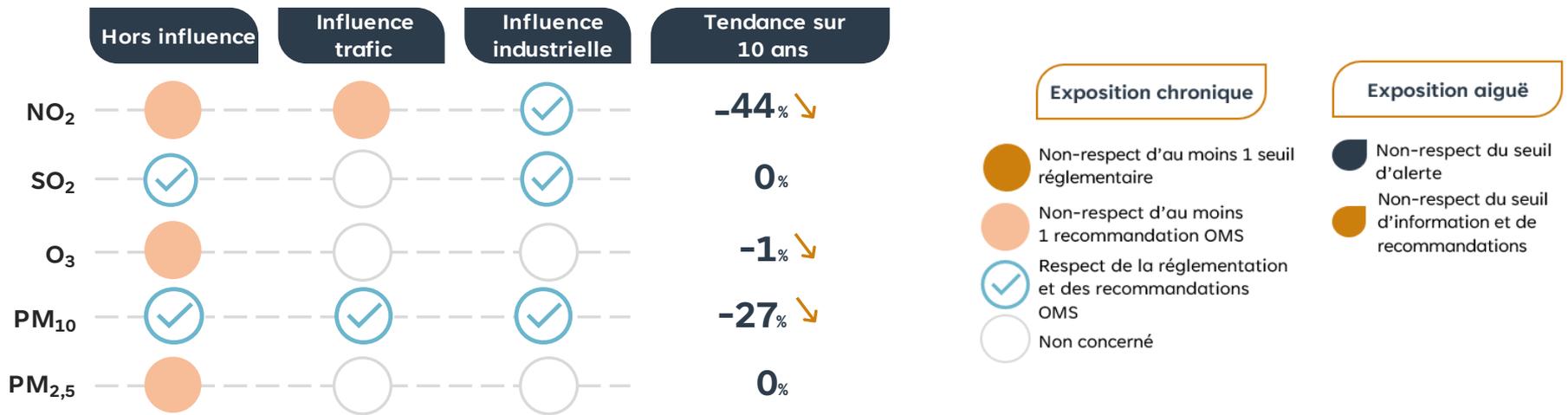
5 stations fixes

- depuis 2003 **Limoges - Aine**
- depuis 2019 **Limoges - Berland**
- depuis 1999 **Le Palais-sur-Vienne**
- depuis 1998 **Saint-Junien**
- depuis 2008 **Saillat-sur-Vienne**



Respect des valeurs réglementaires, par type d'exposition

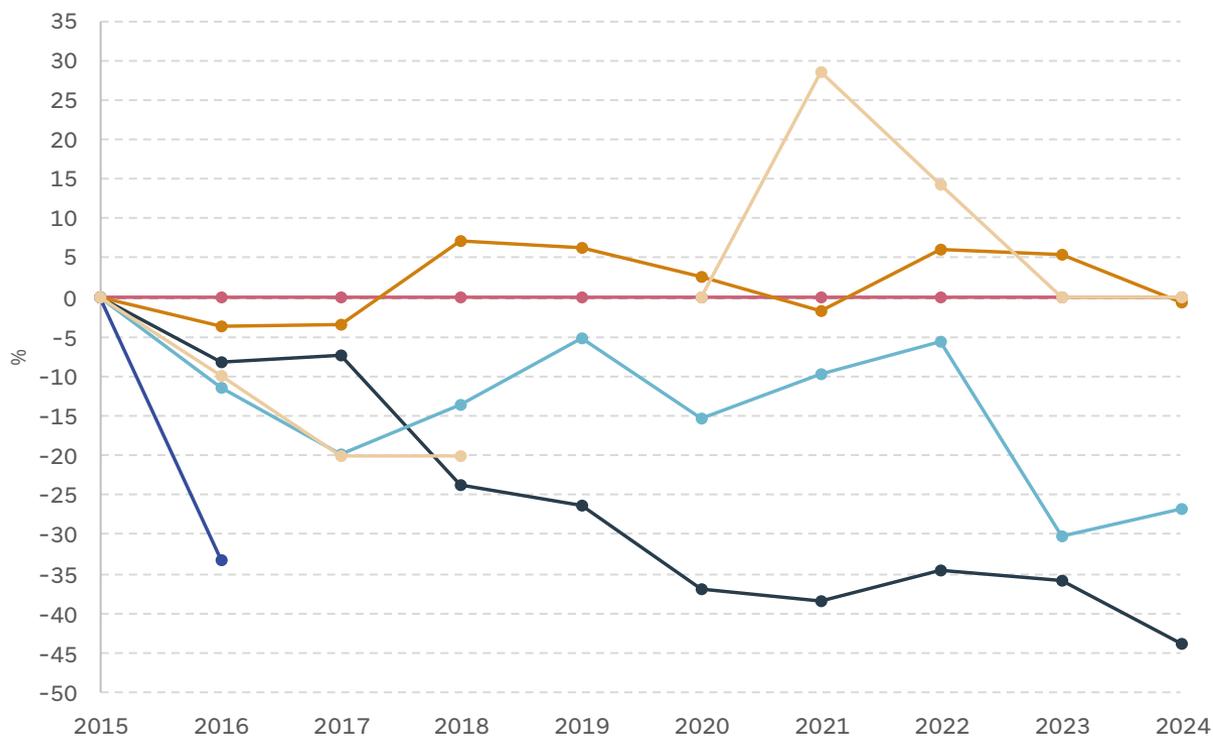
Tous les polluants mesurés





Tendance d'évolution

Tous les polluants mesurés



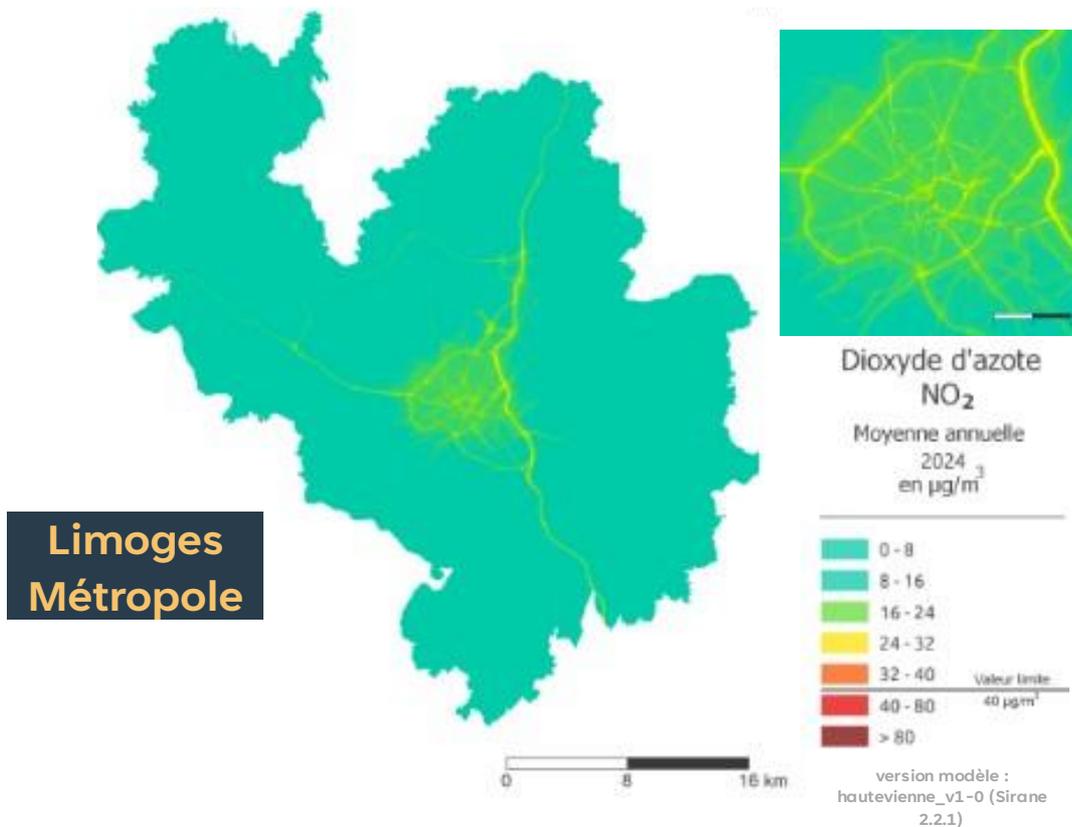
 Evolution moyenne
2015-2024
par polluant





Zoom sur le dioxyde d'azote NO₂

Concentration moyenne annuelle



<50 40 µg/m³/an
habitants exposés au
dépassement de la **valeur limite**

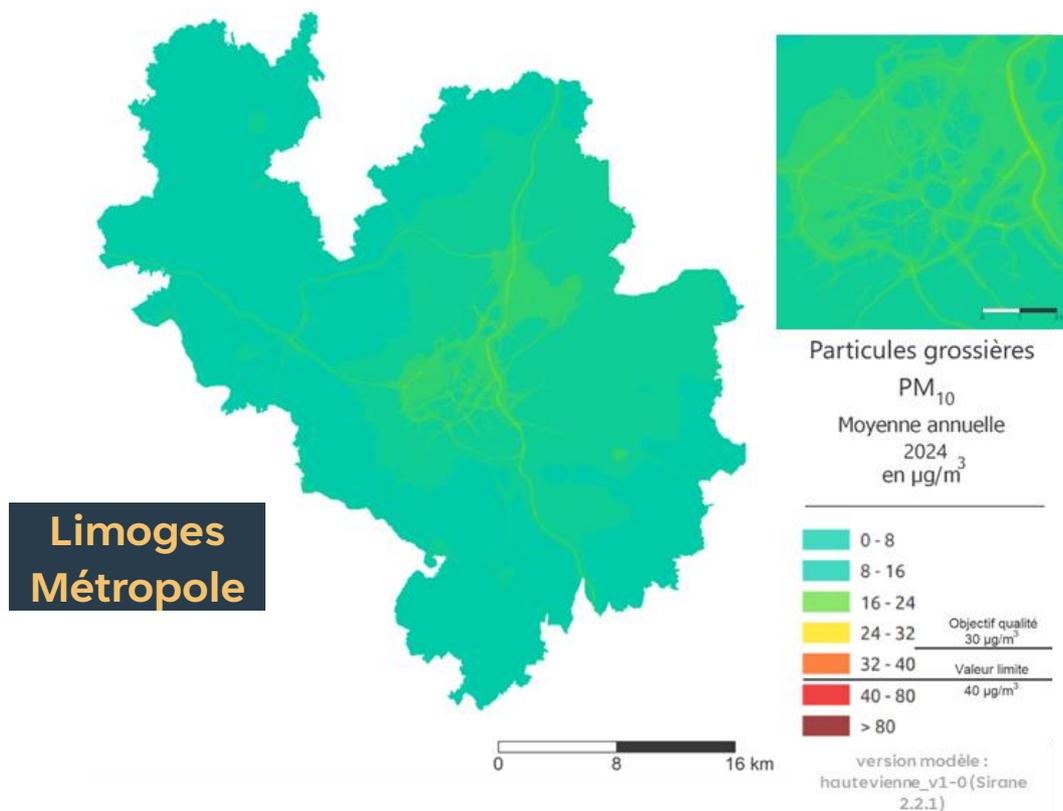
-20% par rapport
à 2023
concentration
moyenne sur
l'ensemble du
domaine





Zoom sur les particules grossières PM₁₀

Concentration moyenne annuelle



+7% par rapport à 2023

concentration moyenne sur l'ensemble du domaine

0

30 µg/m³/an

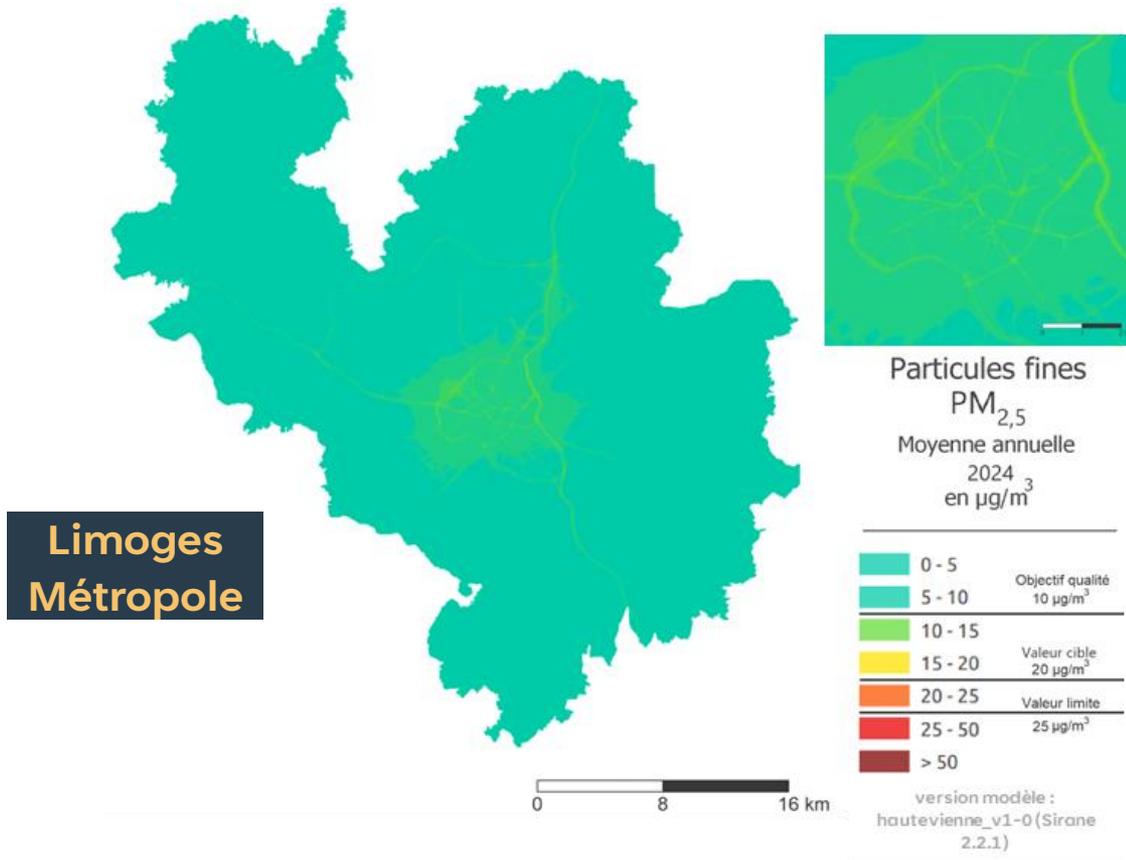
habitant exposé au dépassement de l'objectif de qualité





Zoom sur les particules fines PM_{2,5}

Concentration moyenne annuelle



<50 10 µg/m³/an
habitants exposés au
dépassement de l'objectif de qualité

-5% par rapport
à 2023
concentration
moyenne sur
l'ensemble du
domaine



Zoom sur l'ozone

2 seuils réglementaires

Nombre de jours de dépassement
de l'**objectif de qualité** $120 \mu\text{g}/\text{m}^3/8\text{h}$
et de la **valeur cible** 25 jours max

depuis 2013 Dépassements annuels récurrents de l'objectif de qualité.

en 2024 & depuis 2013 Absence d'exposition aiguë à l'ozone : 0 dépassement du Seuil d'information et de recommandations, sauf en 2018.

	Objectif de qualité & Valeur cible		
	2022	2023	2024
Limoges - Berland			
Saint-Junien			
Le Palais-sur-Vienne			

 Respect de la réglementation

 Non-respect de la valeur cible

 Non-respect de l'objectif de qualité





Exposition aiguë et épisodes de pollution

	PM ₁₀	O ₃	SO ₂	NO ₂
Haute-Vienne				
Nouvelle-Aquitaine				

 Absence d'épisode de pollution



Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

PM10

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. jours > 45 µg/m ³
87	Saint-Junien	Fond	Urbaine	9	0
	Le Palais-sur-Vienne	Fond	Périurbaine	12	0
	Saillat-sur-Vienne	Industrielle	Rurale Proche	11	1
	Limoges - Aine	Trafic	Urbaine	11	0
	Limoges - Berland	Fond	Urbaine	10	0
Exposition chronique		Valeur limite		● 20 µg/m ³	● 18 j max

PM2,5

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. jours > 25 µg/m ³
87	Limoges - Berland	Fond	Urbaine	7	4
Exposition chronique		Valeur limite		● 10 µg/m ³	● 18 j max



Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

NO₂

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. heures > 200 µg/m ³	nb. jours > 50 µg/m ³
87	Saint-Junien	Fond	Urbaine	4	0	0
	Saillat-sur-Vienne	Industrielle	Industrielle	5	0	0
	Limoges - Aine	Trafic	Urbaine	20	0	0
	Limoges - Berland	Fond	Urbaine	12	0	0

Exposition chronique

Valeur limite

● 20 µg/m³

● 3h max

● 18 j max

SO₂

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	nb. heures > 350 µg/m ³	nb. jours > 50 µg/m ³	moy. annuelle
87	Saint-Junien	Fond	Urbaine	0	0	0
	Saillat-sur-Vienne	Industrielle	Rurale Proche	0	0	1

Exposition chronique

Valeur limite ● 3 h max

● 18 j max

● 20 µg/m³



Synthèse régionale

	Valeur limite <i>à respecter</i>	Valeur cible <i>à respecter dans la mesure du possible</i>	Objectif de qualité	Recommandation OMS	SIR <i>exposition aiguë</i>	SAL
NO ₂	✓	○	○	●	✓	✓
PM ₁₀	✓	○	✓	●	●	✓
PM _{2,5}	✓	✓	✓	●	○	○
O ₃	○	✓	●	●	✓	✓
SO ₂	✓	○	✓	✓	●	✓
CO	✓	○	○	✓	○	○
C ₆ H ₆	✓	○	✓	○	○	○
B(a)P	○	✓	○	○	○	○
As	○	✓	○	○	○	○
Cd	○	✓	○	○	○	○
Ni	○	✓	○	○	○	○
Pb	✓	○	✓	✓	○	○

- Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte
- Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations
- Respect de la réglementation et des recommandations OMS
- Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS
- Non concerné

- ⊗ Les concentrations d'ozone ne parviennent pas à respecter leur objectif de qualité, et ce tous les ans.
- ⊗ Plusieurs recommandations OMS non respectées pour 4 polluants surveillés.
- ✓ Aucun dépassement du seuil d'alerte cette année.
- ⊗ 2 polluants présentent des dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë).



Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



- ⊗ 14 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour les PM₁₀ sur 9 stations
- ⊗ dépassements situés entre 51 µg/m³ et 71 µg/m³ // seuil fixé à 50 µg/m³ en moyenne jour
- ⊗ au cours de la période de chauffe



Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



⊗ 8 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour le SO₂ sur 4 stations

⊗ dépassements situés entre 306 µg/m³ et 570 µg/m³ // seuil fixé à 300 µg/m³ en moyenne horaire

-  Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte
-  Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations
-  Respect de la réglementation et des recommandations OMS
-  Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS
-  Non concerné





Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



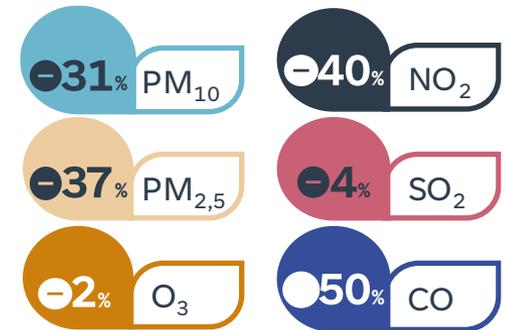
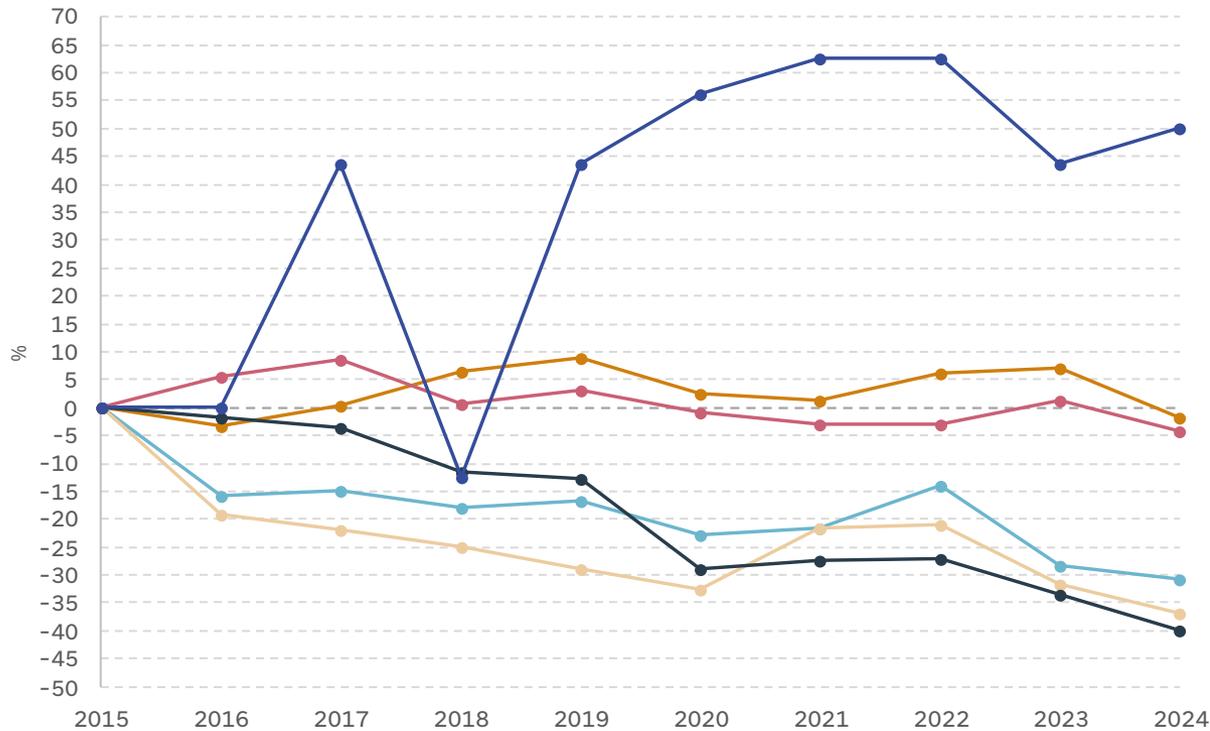
- ⊗ 13 dépassements du seuil objectif de qualité en 2024 pour l'ozone sur 6 stations
- ⊗ dépassements situés entre $121 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et $135 \mu\text{g}/\text{m}^3$ // seuil fixé à $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$
- ⊗ d'avril à août





Synthèse régionale : tendance

Tous les polluants mesurés




Evolution moyenne
2015-2024
par polluant

Parce que les concentrations mesurées sont faibles et le nombre de site de mesure également, la variabilité du CO est forte, sans que cela ne soit inquiétant.





Quelques précisions & définitions

Seuils réglementaires

Exposition chronique

Valeur limite : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble

Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter (... cf. Valeur limite)

Objectif de qualité : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble

Exposition ponctuelle

Seuil d'alerte : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence

Seuil d'information et de recommandations : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions



Bilan qualité de l'air 2024 en Vienne

Retrouvez toutes nos publications sur :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

